

# À EST ENSEMBLE : DES AVANCEMENTS DE GRADE sous le signe de l'austérité et de l'arbitraire

Avec la loi de transformation de la fonction publique de 2019, l'évolution de carrière (avancements de grade, promotions internes) autrefois gérée par les instances paritaires au sein des CAP incombe désormais aux collectivités

Notre employeur a mis en place les RPP (ratios promus/promouvables) sensés donner plus de clarté à l'attribution des avancements de grade. Les organisations syndicales ont voté à l'unanimité contre cette proposition. La première campagne d'avancement de grade a eu lieu cette année.

**En 2021, à Est Ensemble**  
**148 collègues étaient**  
**promouvables**  
**78 seulement ont été**  
**promus**

## CRITÈRES

Notre collectivité a mis en place trois critères pour bénéficier d'un avancement de grade : **l'âge, la date d'entrée dans le grade et la « manière de servir »**. Autant les deux premiers critères sont objectifs autant le dernier est arbitraire.

*Vous êtes mal vu.e par votre « N+1 » ?*

*Vous êtes revendicatif ?*

*Vous êtes en longue maladie ? En ASA ?*

**Vous pouvez dire adieu à votre droit à l'évolution de carrière.**

## POURCENTAGES

Les pourcentages de promotion mis en place ont été annoncés comme une équité entre les catégories : 75% pour la catégorie C, 50% pour les B et 25% pour les A. Qu'y voit-on après cette première campagne ?

**Des taux de promotion qui sont en deçà des pourcentages proposés** et de manière criante dans certaines directions, notamment les Sports et la DPVD.

**En A : Attaché principal : 0% au lieu de 25%**

**En C : Adjoint technique ppal 2<sup>ème</sup> cl : 54% au lieu de 75%**

**En B : ETAPS ppal 2<sup>ème</sup> et 1<sup>er</sup> cl : 38% et 40% au lieu de 50%**

**4 agents promovables en CLM/CLD :  
0 promus**

La clarté promise n'est pas là. Et des collègues se retrouvent sans perspective d'évolution de carrière pour certains depuis près de 20 ans, en étant aujourd'hui au plus haut des échelons. Le point d'indice étant gelé depuis plus de 10 ans, le régime indemnitaire bloqué depuis 2013 et l'inflation de plus en plus haute, **c'est bien à une politique d'austérité que nous assistons et à la mise en place d'un véritable outil pour asservir les salariés. Pas mal pour une collectivité de gauche !**

**LA CGT EST ENSEMBLE DÉNONCE AVEC FORCE CETTE SITUATION ET EXIGE :**

- **QUE LES RATIOS SOIENT DE 100%,**
- **QUE L'ÉVALUATION NE FASSE PLUS PARTIE DES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'ÉVOLUTION DE CARRIÈRE,**
- **QUE L'ARGUMENTAIRE DE L'ENCADRANT PRÉVU EN CAS D'INCOHÉRENCE ENTRE LE CREP ET L'APPRÉCIATION DE LA MANIÈRE DE SERVIR SOIT COMMUNIQUÉ SYSTÉMATIQUEMENT À L'AGENT**
- **QUE LES AGENTS EN CLM ET CLD NE SOIENT PAS EXCLUS D'OFFICE DE L'AVANCEMENT**

Vous souhaitez déposer un recours gracieux auprès du Président d'Est Ensemble.

Vous pouvez remplir le document que nous vous proposons

[cgttestensemble.blog](http://cgttestensemble.blog)